

AGE France

Réactions au PNR 2014 de la France

5 mai 2014

AGE France a présenté en janvier ses recommandations pour le PNR 2014 de la France. Le gouvernement français a publié et transmis à Bruxelles ce plan national de réforme le 23 avril. Après en avoir pris connaissance, AGE France souhaite formuler les quelques réactions ci-après :

- **Nous considérons comme positive la détermination du gouvernement à rééquilibrer les finances publiques par une politique essentiellement fondée sur la réduction des dépenses : engager le pays dans cette direction constituait la première et la plus forte de nos recommandations.**

-**Nous prenons acte des dispositions prises en faveur des entreprises, notamment pour pérenniser et amplifier l'effet favorable du CICE sur la compétitivité de l'offre économique française : ce point était également au nombre de nos recommandations principales.**

-**Nous constatons toutefois que les 50 Mrds d'économie annoncés pour la période 2015/2017 constituent à ce stade une simple « cible » dont les modalités de détail restent pour l'essentiel à préciser et à imposer à tous.** Nous constatons aussi que, dans l'hypothèse où cette cible serait atteinte, la dépense publique totale continuera tout de même de progresser en monnaie courante, et ne régressera pas en monnaie constante, un point de repère qui permet de relativiser, par rapport à d'autres pays, l'ampleur du programme de rigueur envisagé par la France. Nous constatons enfin que le principal gisement potentiel d'économies, à savoir la « mise en œuvre crédible de réformes structurelles ambitieuses » (recommandation du Conseil Européen du 9 juillet 2013) n'est dans l'immédiat pris pour cible que de manière limitée. Force est par ailleurs de constater que l'objectif d'économies de 50 Mrds s'inscrit sur une toile de fonds toute en contrastes qui ne suscite pas spontanément la confiance (réduction de la dépense publique mais recrutements de fonctionnaires supplémentaires, diminution des dotations aux collectivités territoriales mais augmentation de leurs charges, hausse du pouvoir d'achat des salariés et retraités modestes mais en même temps diminution des prestations sociales et augmentation d'autres charges/impositions...)

- **En dépit de ce qui en est dit dans le PNR, nous continuons de penser que la réforme des retraites de 2013 n'a apporté qu'une solution partielle aux problèmes de financement anticipés en 2020 et au-delà, tout en aggravant les inégalités entre les salariés et retraités du secteur privé et ceux de la fonction publique.** Nous exprimons à nouveau le souhait que cette réforme soit remise en chantier avec l'objectif de :
.réduire les inégalités existant aujourd'hui entre Français
.envisager la création d'un régime universel (par points ou autre)
.réduire l'essentiel du déficit futur identifié.

- **Nous regrettons que les thèmes concernant les seniors (dépendance, pauvreté des personnes âgées et notamment des femmes, emploi des seniors plus particulièrement) ne soient, en tant que tels, pas vraiment développés dans ce PNR 2014.**

A cet égard, même si le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement semble simplement reporté de quelques mois ou trimestres quant à son traitement parlementaire, il

conviendra d'être vigilant sur l'impact des coupes budgétaires effectuées dans le champ de la santé et de la sécurité sociale quant aux actions de prévention initialement envisagées. Par ailleurs, la convergence tant demandée par le secteur associatif quant à la compensation du handicap à tous les âges de la vie n'est toujours pas à l'ordre du jour. De même, la concertation avec le secteur des Personnes Agées pour la réforme des financements de l'hébergement des personnes âgées qui devait faire l'objet d'un deuxième texte législatif en deuxième partie de mandature n'est plus à l'ordre du jour..

En ce qui concerne la pauvreté des personnes âgées, seules sont citées l'amélioration du minimum vieillesse et l'amélioration des régimes de retraites des aidants familiaux et conjoints collaborateurs, mais sans plus de précision. D'après les estimations Eurostat sur des données 2012, il y aurait en France 200 000 personnes retraitées combinant pauvreté matérielle (revenus inférieurs à 60% du revenu médian) et pauvreté en conditions de vie. Rien n'est dit dans le PNR sur ces publics oubliés, voire invisibles.

S'agissant de l'emploi des seniors, le PNR ne mentionne pas le taux d'emploi des 60-64 ans (21,7%), notoirement inférieur à la moyenne européenne et loin de l'objectif. Pour redresser cette situation, la seule mesure concrète mentionnée est le contrat de génération, déjà mis en œuvre et très limité dans son concept, qui n'a pas produit à ce stade les résultats escomptés malgré les aménagements apportés aux modalités de départ.

-En résumé,

nous donnons acte au gouvernement français de sa prise de conscience qu'il faut agir, et vite, pour restaurer les finances publiques et la compétitivité du pays, mais constatons l'absence à ce stade d'un véritable plan d'action clair, concret, précis. Dans son état actuel, le pacte de responsabilité et de solidarité, mesure phare de ce PNR, nous paraît trop incomplet pour remplir les attentes qui lui sont attachées. Les problématiques de la population senior ne nous semblent pas, par ailleurs, vraiment prises en compte.

Administrateurs français d'AGE Plateforme Europe :

Jean-Pierre BULTEZ jeanpierre.bultez@gmail.com

Jean-Michel Hôte jmhote@gmail.com

Rédaction assurée par Alain Le Meur alain.lemeur@wanadoo.fr